SYNDICAT INTERCOMMUNAL ECOLE REGIONALE HARLANGE

COMMUNES SYNDIQUEES
DE BOULAIDE, DU LAC DE LA HAUTE-SÛRE ET DE WINSELER

Secrétariat : Ecole Régionale 15 rue Mgr.Fallize L-9655 Harlange Tél : 937090-241
Email : secretariat.harlange@ecole.lu

Harlange, le 22 octobre 2026

CONVOCATION

Les membres du comité syndical sont priés de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité qui aura lieu

Mardi, le 17 novembre 2026 à 14 : 00 heures

dans la salle des conférences du nouveau bâtiment administratif du complexe scolaire et sportif à Harlange, pour délibérer sur les points suivants :

1. Introduction
 Signature du procès-verbal de la dernière réunion

Séance à huis clos

2. Personnel
2.1. Service d'éducation et d'accueil – Maison Relais Harlange
 Nomination d'un employé communal (m/f) – catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social – à raison de 30 heures par semaine et à durée indéterminée pour les besoins de la Maison Relais pour Enfants à Harlange
2.2. Démission d'un employé communal

Séance ouverte

2.3. Approbation de contrats de remplacements
2.4. Approbation de l'application de la convention collective des salariés de l'État (Mémorial A – No. : 172 du 3 avril 2026) aux salariés à tâche manuelle du syndicat de communes

3. Transactions immobilières
Approbation d'un acte d'échange concernant la parcelle (no : 1625/3974) sise à Harlange, rue Mgr. Fallize

4. Conventions et contrats
4.1. Transport scolaire / Avenant au contrat public pour le transport scolaire de l'école régionale Uewersauer à Harlange
4.2. Contrat d'utilisation du réseau – Creos

5. Enseignement fondamental
5.1. Organisation scolaire rectifiée 2026/2027

6. Enseignement musical
6.1. Approbation de l'organisation scolaire rectifiée 2026/2027

7. Finances
7.1. Budget rectifié 2026
7.2. Budget 2027

7.3. Informations du bureau et questions des membres du comité

Pour le Bureau du Syndicat Intercommunal

Le Président du Syndicat

Le Secrétaire

REGIONAL SCHOUL UEWER-SAUER HARLANGE